Inscription au contrat de réussite

Pendant vos études, aidez un collégien ou lycéen !
Le Contrat de réussite (CDR) a été créé par la Ville pour aider les étudiants à financer leurs études supérieures en leur accordant une aide financière.
Le CDR est officialisé par la **signature d'un contrat entre la Ville et l'étudiant** .

Ce dernier s'engage dans une **action en faveur d'autres jeunes du Blanc-Mesnil** , sous forme d'un **accompagnement scolaire** auprès de collégiens et de lycéens en participant aux ateliers d'aide aux devoirs et de stages de révision.

Le CDR est destiné aux étudiants :

- Résidants au Blanc-Mesnil
- Titulaires d'un Bac+2
- En formation post-bac+2 à temps plein et non rémunéré
- Âgés de moins de 26 ans

Les dossiers de candidatures sont à retirer et à remettre au service enseignement en mairie et à **déposer avant le vendredi 22 septembre 2023** .

Renseignements

Direction de la Jeunesse

Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 71 82 00 99
Courriel
Publié le 27 juillet 2023

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.